

Mémoire sur les conséquences de la violence sexuelle sur la santé mentale des jeunes femmes et des filles

Rédigé par l'Association canadienne pour mettre fin à la violence en vue d'être présenté au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes dans le cadre de son étude sur la santé mentale des jeunes femmes et des filles.

Le 15 novembre 2022

À propos de l'Association canadienne pour mettre fin à la violence (EVA Canada)

L'Association canadienne pour mettre fin à la violence (EVA Canada) est un organisme national qui œuvre à combattre la violence fondée sur le genre et à y répondre. EVA Canada ambitionne de renforcer la collaboration entre les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux afin de mieux comprendre la violence fondée sur le genre et de prôner à l'échelle nationale pour son élimination. EVA Canada, avec des représentants des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, des réseaux régionaux et provinciaux d'aide aux victimes d'agression sexuelle et d'autres organismes engagés dans la lutte contre la violence sexuelle à l'échelle du pays, axe une grande partie du travail sur le problème de la violence sexuelle. Les membres d'EVA Canada ont à leur actif de longs antécédents de sensibilisation aux changements, d'éducation et de formation à la prévention, et de soutien aux survivantes qui tentent de se retrouver dans des systèmes complexes et difficiles.

Vue d'ensemble

[La violence sexuelle est omniprésente au Canada](#) (Benoit et coll., 2015). Des données récentes de Statistique Canada donnent à entendre une inquiétante tendance à la hausse des taux d'agressions sexuelles, [l'année 2021 marquant le taux le plus élevé d'agressions sexuelles déclarées à la police au Canada depuis 1996](#) (Moreau, 2022). [Les jeunes femmes constituent le groupe le plus à risque de subir une agression sexuelle au Canada](#) (Conroy et Cotter, 2017). Le [taux d'incidence des agressions sexuelles chez les jeunes femmes](#) de 15 à 24 ans était deux fois supérieur à celui des femmes de 25 à 34 ans, huit fois supérieur à celui des femmes de 35 à 44 ans et douze fois supérieur à celui des jeunes hommes du même âge (Conroy et Cotter, 2017). Les [résultats](#) négatifs associés à l'expérience de la violence sexuelle sont importants et bien connus (Baker et coll., 2012).

Des recherches de fond ont [soulevé d'importantes conséquences sur la santé mentale](#) des survivantes d'agressions sexuelles, notamment le trouble de stress post-traumatique (TSPT), l'anxiété, la dépression, les troubles liés à la consommation de substances psychoactives, les troubles de l'alimentation, l'automutilation et la suicidalité (Dworkin et coll., 2017). Dans une [étude récente](#) qui s'est penchée sur les expériences de violence sexuelle au milieu de l'adolescence, les chercheurs rapportent que la [violence sexuelle contribue de manière significative à la forte prévalence des troubles de santé mentale chez les adolescentes](#) (Bentivegna et coll., 2022). Pour de nombreuses survivantes, l'expérience est « [une trahison fondamentale de leur sentiment de sécurité, d'estime de soi, d'identité et de jugement](#) » (Campbell, 2008. p. 708).

Dans tout le pays, les [centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et d'autres organismes communautaires](#) font un travail de premier plan pour atténuer et prévenir les conséquences négatives importantes de la violence sexuelle sur la santé mentale des jeunes femmes et des filles. Cependant, de nombreuses jeunes survivantes de violence sexuelle se heurtent à des obstacles pour obtenir les services spécialisés nécessaires, du fait que ces organismes sont depuis longtemps confrontés à des contraintes financières qui compliquent leurs actions pour répondre à la demande de services¹. Les survivantes qui n'ont pas accès aux services nécessaires en matière d'agression sexuelle au Canada courent un [risque accru de souffrir de troubles mentaux](#) et d'autres problèmes de santé permanents (Carter-Snell et coll., 2020). Pour les jeunes femmes et les filles, le manque de services spécialisés accessibles en matière d'agression sexuelle peut donc aggraver à la fois leur risque de troubles mentaux et les résultats négatifs en matière de santé mentale découlant de l'expérience de la violence sexuelle.

¹ Pour en savoir plus sur le rôle que jouent les centres communautaires d'aide aux victimes d'agressions sexuelles dans le soutien aux survivantes de la violence fondée sur le genre, consulter : <https://endingviolencecanada.org/10-reasons-why-additional-funding-during-covid-19-is-important-for-sexual-assault-centres/>

Recommandations

Nous proposons les deux recommandations suivantes au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes dans le cadre de son étude sur la santé mentale des jeunes femmes et des filles au Canada.

1. Reconnaître la violence sexuelle envers les jeunes femmes et les filles, y répondre et la prévenir.

Compte tenu des conséquences négatives importantes et bien documentées de la violence sexuelle sur la santé mentale et du risque accru de violence sexuelle chez les jeunes femmes et les filles par rapport aux autres groupes au Canada, il est urgent de se pencher à la fois sur la réponse à la violence sexuelle et sa prévention. Il est essentiel de reconnaître que la violence sexuelle à l'égard des jeunes femmes et des filles est un facteur fondamental des taux élevés de troubles de santé mentale observés dans la population pour offrir des soutiens convenables. Les réponses aux besoins de santé mentale des jeunes femmes et des filles doivent refléter les taux élevés de violence sexuelle observés au sein de cette population. Pour répondre aux conséquences négatives sur la santé mentale des jeunes femmes et des filles dans le contexte de la violence sexuelle, il est important d'adopter une démarche intersectionnelle. Les jeunes femmes et les filles qui sont confrontées à des risques accrus de violence sexuelle et à des obstacles aux services comprennent les jeunes femmes handicapées, les femmes noires et racialisées, les personnes 2SLGBTQI+, les travailleuses du sexe et d'autres personnes marginalisées par des formes intersectionnelles d'inégalité. L'introduction de soutiens qui reconnaissent les besoins uniques en matière de santé mentale de ces diverses jeunes femmes survivantes est essentielle à une réponse convenable. Enfin, la prévention des expériences de violence sexuelle chez les jeunes femmes et les filles contribuerait à réduire la prévalence des troubles de santé mentale au sein de cette population. Par exemple, Bentivegna et coll. (2022) croient que [l'absence de violence sexuelle au milieu de l'adolescence entraînerait une réduction relative estimée de 14 à 18,7 % de la prévalence des conséquences négatives en matière de santé mentale chez les adolescentes](#). Le financement d'initiatives en faveur d'une alliance inclusive des hommes, les programmes de prévention de la violence et la rupture des cycles de violence au sein des familles et des communautés par la mise en place de soutiens communautaires adéquats peuvent contribuer à prévenir la violence sexuelle à l'encontre des jeunes femmes et, en conséquence, à réduire la probabilité et les taux de troubles de la santé mentale.

2. Assurer un financement opérationnel constant des centres communautaires d'aide aux victimes d'agression sexuelle et des services destinés aux jeunes survivants et garantir leur disponibilité dans tout le pays.

Depuis des années, les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et les autres services de lutte contre la violence sexuelle font face à un sous-financement chronique, à des lacunes dans les services et à de longues listes d'attente, alors que la demande de services ne cesse d'augmenter. Dans certaines provinces et certains territoires, il y a une pénurie alarmante d'options auxquelles les jeunes survivants peuvent recourir. Le financement opérationnel à long terme des centres permettrait aux jeunes survivantes, où qu'elles soient au Canada, d'avoir accès à des services de santé mentale en temps opportun, qui tiennent compte des conséquences de la violence sexuelle, et à des services axés sur les traumatismes et la violence. Comme indiqué ci-dessus, le financement devrait refléter les besoins intersectionnels et complexes des jeunes survivantes, et inclure la souplesse nécessaire pour explorer d'autres moyens pour tendre la main à cette population, comme des initiatives adaptées à la culture et des modèles de soutien par les pairs. Comme indiqué dans le Plan d'action national sur la violence faite aux femmes et la violence fondée sur le genre, les personnes les plus exposées à la violence doivent être au cœur de la conception d'un financement destiné aux services spécialisés en matière de violence sexuelle. Par exemple, axer ledit financement sur les jeunes femmes vivant dans des régions rurales et reculées ou les jeunes femmes handicapées pèserait probablement le plus lourdement sur l'amélioration des issues en santé mentale au sein de cette population. Enfin, le financement devrait également s'étendre à la rémunération adéquate des personnes qui fournissent ces importants services de santé mentale aux jeunes femmes et aux filles dans le contexte de la violence sexuelle.

Conclusion

Nous espérons que ces recommandations permettront d'étayer l'étude menée par le Comité sur les jeunes femmes et les filles et la santé mentale, et nous nous ferons un plaisir d'apporter une contribution supplémentaire aux travaux en cours du Comité. Nous demandons instamment au Comité de comprendre la nécessité d'une action immédiate et de souligner l'importance de la revue des recommandations présentées ci-dessus.

Présenté par :

Erin Whitmore, Ph. D., M. Trav. soc.
Directrice générale
Association canadienne pour mettre fin à la violence
whitmore@endingviolencecanada.org

Stephanie Lanthier, Ph. D.(c),
coordinatrice de recherche méd.
Association canadienne pour mettre fin à la violence
lanthier@endingviolencecanada.org